

OPERA-THEATRE de SAINT-ETIENNE

NOUVELLES ORIENTATIONS

Un nouveau projet pour l'Opéra-Théâtre, principes généraux :

L'Opéra-Théâtre est l'établissement majeur dans la politique culturelle municipale en faveur du spectacle vivant et, à ce titre, doit jouer un rôle déterminant à l'échelle de la ville et de l'agglomération, pour répondre aux enjeux et aux priorités qui se posent à la nouvelle municipalité.

Grâce à ses infrastructures de très haut niveau, cet équipement présente indéniablement une **vocation de pôle de création et de ressources, qui mérite de s'ouvrir davantage dans une double optique de consolidation d'un ancrage local** (l'Opéra-Théâtre doit offrir une plus grande ouverture à la diversité de la création régionale, en complément de la réalisation de ses missions) **et de consolidation d'une envergure nationale** (via des collaborations multiples et renouvelées).

L'Opéra-Théâtre a évidemment évolué au fil des années mais sans se renouveler en profondeur. Pour autant, le projet artistique et culturel d'un tel établissement de même que son fonctionnement doivent sans cesse être ré-interrogés au regard :

- des évolutions des pratiques culturelles,
- des attentes des populations et des acteurs de la vie artistique sur le territoire
- de l'efficacité des actions entreprises.

Ainsi, des inflexions et orientations nouvelles sont à proposer pour l'Opéra-Théâtre, qui découlent d'une réflexion de la collectivité, enrichie des analyses des partenaires nationaux et régionaux d'une part et des constats des acteurs culturels du territoire et des personnels de l'opéra d'autre part.

C'est à ce titre que l'exécutif municipal prône aujourd'hui pour l'Opéra-Théâtre un **cahier des charges** destiné à assurer les **objectifs** suivants :

- Plus grande ouverture de l'établissement sur le milieu artistique et culturel du territoire et meilleure prise en compte de la richesse artistique locale et régionale en particulier
- Optimisation et mise à disposition des ressources internes de la maison (moyens en salles, moyens techniques, moyens en personnels ... au profit des acteurs extérieurs (équipes artistiques)

- Plus grande diversité de propositions artistiques et renouvellement des collaborations avec les équipes artistiques invitées (metteurs en scène, chorégraphes ...)
- Plus grande dynamique dans la conquête de nouveaux publics (viser l'élargissement social des publics et inciter à ce que l'établissement joue également un rôle accru dans l'éducation artistique des jeunes générations)
- Plus grand rayonnement au niveau régional, national voir européen (perspective de partenariats avec des structures également diversifiées et diffusion élargie en France et à l'étranger des productions ou co-productions financées par la VSE)
- Meilleure intégration des diverses composantes au sein de la même maison (du point de vue de la programmation en veillant à ce que des projets transversaux émergent, du point de vue de la communication en valorisant chaque secteur et du point de vue de la politique des publics en visant in fine l'instauration d'une vraie mission de médiation qui travaille sur la sensibilisation et l'accompagnement des publics sur tous les aspects de la programmation).

Orientations artistiques :

La vocation à réaffirmer pour l'Opéra-Théâtre doit être celle d'une **maison de création et de diffusion généraliste conservant un noyau de programmation lyrique mais ouvert à une diversité de créateurs et abondée par une offre pluri-disciplinaire enrichie valorisant les autres formes artistiques contemporaines** (musique, chant, danse, théâtre, cirque ...).

En ce sens, les saisons à venir devront s'appuyer sur :

➔ Programmation Lyrique

Avec une offre de 5 programmes en moyenne par saison représentatifs du grand répertoire et de la richesse des esthétiques, qui combineront :

- des créations tout public (pensées y compris dans des formats adaptés pour intégrer des propositions à l'attention du jeune public et permettre une diffusion sur des scènes lyrique et de théâtre)
- des co-productions confiées à des professionnels extérieurs (pour concrétiser la volonté d'ouverture de l'établissement à un vivier de metteurs en scène diversifié et renouvelé)
- des accueils
- des récitals (...)

➔ Programmation musicale et symphonique

Avec un renforcement de la saison des concerts de l'orchestre en veillant à un mélange des genres et des formats et dans une approche plus dynamique dans son implication dans la cité et sa diffusion :

- dans les murs et hors les murs de l'Opéra-Théâtre, à l'échelle de la ville, de la métropole et du département mais également sur un territoire régional et dans un réseau d'échanges au niveau national,
- dans des lieux inédits, à l'occasion par exemple de manifestations portées par la Ville ou d'opérations nationales,
- via des propositions spécifiques avec démarche pédagogique sur des concerts découverte en petite forme ou en musique de chambre,
- via des collaborations avec le Conservatoire de Rayonnement Régional de Saint-Etienne et d'autres institutions régionales et nationales,
- via une politique discographique à construire (...).

Avec un maintien de Piano Passion en approfondissant le travail sur le choix des interprètes et des thématiques,

Avec la présence accrue d'une offre de musique ancienne, baroque, de musique de chambre, en complément des grands rendez-vous symphoniques.

→ Programmation chorégraphique

Avec une programmation à ré-étouffer en :

- garantissant une place plus systématique aux artistes-référents repérés au niveau national et une attention aux compagnies en devenant dans le cadre de la mission du « plateau danse »,
- préservant la capacité d'accueil de chorégraphes et de compagnies en résidence courte ou plus longue et en améliorant leurs conditions d'accompagnement par l'Opéra-Théâtre,
- envisageant des collaborations avec des institutions chorégraphiques dans une dynamique plus ouverte à l'échelle régionale et nationale.

→ Programmation du théâtre et des autres genres

Avec une diversification des propositions (pour ne pas limiter l'offre à l'accueil de productions parisiennes du réseau des théâtres privés) avec le souci :

- d'ouvrir les saisons à des spectacles produits par des compagnies locales et régionales de qualité, en complémentarité avec la Comédie, en favorisant pour exemple des pièces du grand répertoire classique
- de co-accueillir avec les institutions de création et de diffusion en Rhône-Alpes des spectacles de grande envergure pour les productions méritant des conditions techniques particulières (et ne pouvant pas être accueillies sur aucun autre plateau à Saint-Etienne)
- de réhabiliter une programmation mêlant les genres avec une priorité aux formes sous-représentés à Saint-Etienne (cirque contemporain, théâtre musical, comédie musicale)
- d'élaborer une offre en relation avec les acteurs du territoire (lieux et festivals), via un dispositif de « cartes blanches » pour des soirées musicales diversifiées de jazz et de musiques du monde notamment.

→ Programmation « Jeunes publics »

Avec la proposition de mobiliser des moyens pour créer régulièrement une création lyrique dans une version « tout public » et adaptée au jeune public et permettre au secteur de consolider son activité très appréciée par :

- une politique d'accueil de compagnies en résidences de création et la possibilité de produire ou de co-produire au minimum 1 spectacle par saison,
- l'ouverture à des spectacles proposés par des compagnies issues du territoire,
- l'équilibre entre l'offre destinée aux scolaires et l'offre destinée aux familles
- des collaborations plus systématiques avec l'orchestre, les solistes et les artistes en résidence.

Toutes ces orientations sont destinées à donner un cap et un cadre à la nouvelle direction, qui sera chargée d'élaborer la trame d'un nouveau projet auquel l'ensemble des services de l'Opéra-Théâtre devra concourir (équipes de l'administration, de la communication, des services techniques, des ateliers ...).

En ce qui concerne l'évolution de l'établissement vers le statut **d'Etablissement public de coopération culturelle (EPCC)**, elle vise à assurer la pérennité des financements de l'opéra-théâtre en proposant à l'Etat, à la région, au département, à Saint-Etienne Métropole ou à toute institution intéressée de participer au conseil d'administration de l'opéra. Ce statut d'établissement public, adopté progressivement par la majorité des maisons de création et de spectacle vivant, donne à l'équipement une plus grande réactivité par l'autonomie d'action qu'il permet.

A la date de transformation (objectif 1^{er} janvier 2010) l'ensemble des personnels de l'opéra-théâtre en place, fonctionnaires ou contractuels, pourront choisir de travailler au sein de l'EPCC.

Les organisations syndicales seront informées et invitées à examiner les modalités de cette évolution. Un groupe de concertation sera composé, sur la base du volontariat, des personnes issues des différents corps de métier de l'opéra-théâtre pour contribuer à la réussite des évolutions envisagées.